



**LA NOUVELLE EQUIPE  
MUNICIPALE**

Election du Maire  
et des Adjoints

**CRISE SANITAIRE  
DU COVID-19**

Basse-Ham à l'heure  
du déconfinement



**Bernard VEINNANT**  
Maire de Basse-Ham

› L'ÉDITO

# L'heure du renouveau

Chères hamoises et chers hamois,

Les événements que nous venons de vivre ces trois derniers mois resteront sans doute gravés à tout jamais dans nos mémoires. Qui d'entre nous aurait imaginé un jour être confiné chez lui, avec interdiction de se déplacer, d'aller à son travail, de rencontrer sa famille, ses amis, de partir en vacances, de franchir les frontières, de pouvoir assister aux obsèques d'un être cher, de pouvoir se marier, d'aller au restaurant, au cinéma... bref tout ce que nous faisons auparavant naturellement et sans nous poser de questions. Insidieusement et inexorablement la pandémie du Coronavirus, petit à petit, région après région, pays après pays, figeait nos vies, stoppait les économies de nos pays, et contaminait de manière plus ou moins grave des millions de gens, entraînant la saturation des services hospitaliers de réanimation et un nombre effroyable de décès.

Les discours à géométrie variable, voire contradictoires des pouvoirs publics et des autorités sanitaires sur les mesures à mettre en œuvre pour faire barrage à l'épidémie ainsi que leur impréparation à faire face à la situation ont, sans conteste, contribué à développer chez beaucoup de nos concitoyens un fort sentiment de peur et de suspicion. Malgré cela, partout dans le pays des millions de gens se sont mobilisés pour continuer à assurer au quotidien le fonctionnement des services de santé, l'approvisionnement des populations et garantir la salubrité publique. Ils ont tous fait montre d'un courage exemplaire et d'un sens du devoir exceptionnel pour nous permettre de survivre. Qu'ils en soient à nouveau chaleureusement remerciés. Au-delà de ces héros, mis en lumière par les médias, beaucoup d'anonymes, de sans grade, se sont également organisés pour modestement et discrètement venir apporter aide et soutien aux plus vulnérables, en les aidant à accomplir les tâches de la vie quotidienne, leur approvisionnement, ou tout simplement en prenant régulièrement de leurs nouvelles. Eux aussi méritent tout notre respect et notre reconnaissance !

Alors que les progrès de la médecine nous avaient fait croire que nous étions définitivement à l'abri des épidémies ayant ravagé l'humanité par le passé, cette crise majeure nous aura durement rappelé notre fragilité et interpellé sur le modèle de civilisation que nous avons développé. Aujourd'hui, les experts nous disent que la situation s'est améliorée et la vie reprend petit à petit. Est-ce à dire qu'il faut tirer un trait sur ce qui s'est passé et reprendre tranquillement notre vie d'avant ? Au regard de l'importance du traumatisme subi je ne le pense pas. Bien au contraire, il nous faut résolument et dans tous les domaines, militer, soutenir et nous orienter vers des choix plus respectueux de notre environnement et surtout favoriser et développer toutes les formes de solidarité entre nous. C'est ensemble que nous arriverons à relever les challenges qui nous attendent. Certes, ce ne sera pas facile, mais le formidable élan de solidarité et d'entraide qui a prévalu lors de cette crise montre combien nous sommes tous capables, si nous le voulons, de dépasser nos intérêts personnels et nos divergences, pour préserver le capital commun qu'est notre environnement, dans un esprit de respect et de solidarité intergénérationnelle. Cette philosophie guidera l'action de l'équipe municipale tout au long de cette nouvelle mandature.

Pour accompagner cette transition et toujours mieux vous informer nous avons décidé de faire évoluer le format et le contenu de notre lettre d'échanges qui devient « Basse-Ham Mag' ».

Je vous laisse le découvrir, bonne lecture !

**Votre maire.**



VIVRE A BASSE-HAM





## ELECTIONS

# Le Maire et ses Adjointes élus le 23 mai

Le 15 mars dernier, la liste de Bernard Veinnant l'avait emporté face à celle de Thierry Detz aux élections municipales, avec 73,9% des voix. Basse-Ham a compté 55,58% de participation, un beau score puisque la moyenne nationale s'élevait à 44,66% (chiffre officiel gouvernement - [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)).

Chaque liste se voyait attribuer respectivement 17 et 2 sièges au sein du nouveau conseil municipal.

Malheureusement, le confinement décidé par le gouvernement à partir du 17 mars pour lutter contre le COVID-19, avait empêché l'installation du conseil municipal dans les délais habituels du conseil municipal élu et donc l'élection du maire et des adjoints.

C'est chose faite depuis le samedi 23 mai ! Le conseil, excepté Thierry Detz qui avait donné procuration à Nathalie Godard-Heintz, s'est réuni à huis clos au gymnase Marcel Hitz, avec toutes les précautions que nécessitait la situation sanitaire.

Bernard Veinnant a été élu maire à la majorité absolue et le nombre d'adjoints fixé à 5.

C'est la liste de Patricia Georges qui a été élue :

**1ère adjointe** - Patricia Georges.

**2ème adjoint** : Patrice Cuny.

**3ème adjointe** : Agnès Vacca.

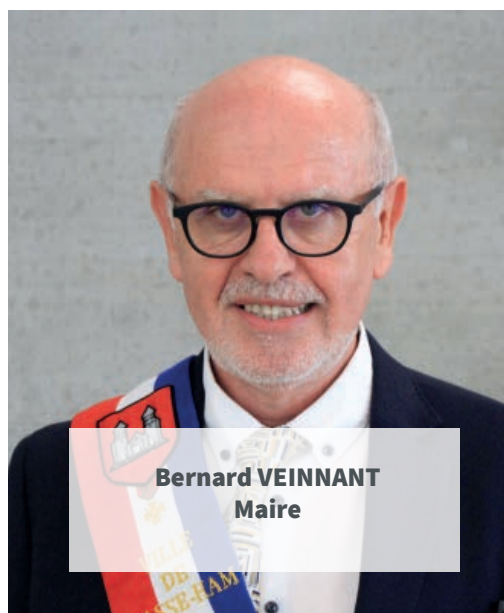
**4ème adjoint** : Fernando Ghamo.

**5ème adjointe** : Claudine Conrard.

Lors du scrutin du 15 mars, Bernard Veinnant et Patricia Georges ont également été élus représentants de la commune de Basse-Ham à la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville. Patrick Huther est quant à lui, suppléant.



## Le Maire et ses Adjoint



## Les Conseillers Municipaux Délégués





**Agnès VACCA**  
3ème Adjointe



**Fernando GHAMO**  
4ème Adjoint



**Claudine CONRARD**  
5ème Adjointe

## Les Conseillers Municipaux



**Patrick HUTHER**



**Nathalie BLANVARLET**



**Marjorie BRAUNSHAUSEN**



**GODART HEINTZ**



**Jean-François GONGORA**



**Jean-Marie MIZZON**



**Catherine ROLLINGER**



## Les commissions communales

### Commission de l'information, de la communication, des affaires culturelles, associatives, sportives, de loisirs, des fêtes et animations:

Adjointe déléguée : Patricia GEORGES.

Membres : Patrick HUTHER, Jean-Louis HISSETTE, Nathalie BLANVARLET, Sandra BUDZYNSKI, Marjorie BRAUNSHAUSEN, Nathalie GODARD HEINTZ.

### Commission des travaux :

Adjoint délégué : Patrice CUNY.

Membres : Catherine ROLLINGER, Jean-Paul CASPAR, Jean-François GONGORA, Nicolas DEMOULIN, Thierry DETZ.

### Commission de l'urbanisme :

Adjointe déléguée : Agnès VACCA.

Membres : Jean-Paul CASPAR, Catherine ROLLINGER, Jean-François GONGORA, Nicolas DEMOULIN, Jean-Louis HISSETTE, Thierry DETZ.

### Commission des affaires scolaires :

Adjointe déléguée : Claudine CONRARD.

Membres : Laurence GARROS, Nathalie BLANVARLET, Jean-Paul CASPAR, Marjorie BRAUNSHAUSEN.

### EN BREF...

Le conseil municipal s'est à nouveau réuni le 29 mai dernier afin de constituer les commissions communales.

6 commissions ont été créées dont la commission d'appel d'offres qui compte également des membres suppléants.

A noter que Fernando GHAMO et Nicolas DEMOULIN sont membres titulaires du SISCODIPE, Patrick CUNY et Jean-Louis HISSETTE sont membres suppléants.

Catherine ROLLINGER et Fernando GHAMO sont membres titulaires du SIVU Chenil du Joli Bois, Sandra BUDZYNSKI est membre suppléant.

### Commission des affaires rurales :

Adjoint délégué : Fernando GHAMO.

Membres : Sandra BUDZYNSKI, Nicolas DEMOULIN, Catherine ROLLINGER, Nathalie GODARD HEINTZ.

### Commission d'appel d'offres

Membres titulaires : Jean-François GONGORA, Claudine CONRARD, Jean-Paul CASPAR.

Membres suppléants: Patricia GEORGES, Patrick HUTHER, Catherine ROLLINGER.

### Conseillers municipaux délégués

Jean-Paul CASPAR, sous l'autorité de la 3ème adjointe, est conseiller municipal délégué :

- aux affaires sociales : CCAS, famille, logement, relations avec les administrations sociales, caritatives et seniors,
- au suivi des personnes vulnérables (Analyse des Besoins Sociaux - ABS),
- à l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Nicolas DEMOULIN, sous l'autorité du 2ème adjoint, est conseiller municipal délégué à l'entretien des voiries et à l'optimisation de l'éclairage public.

Jean-Louis HISSETTE, sous l'autorité de la 1ère adjointe, est conseiller municipal délégué :

- à la démocratie participative,
- au numérique,
- à l'optimisation de la communication interne et externe,
- à la mobilité.

Patrick HUTHER, sous l'autorité de la 1ère adjointe, est conseiller municipal délégué à :

- la gestion de l'utilisation du véhicule mis à disposition des associations et des personnes âgées,
- la définition, l'organisation et le pilotage d'activités en direction des jeunes et en particulier des adolescents de la commune.

### Le Centre Communal d'Action Sociale -CCAS

Le CCAS doit être composé de membres du conseil municipal d'une part et de représentants d'associations ou oeuvrant dans le domaine du social d'autre part. Ceux-ci ont été installés le 7 Juillet.



Membres représentant la commune : Nathalie BLANVARLET, Marjorie BRAUNSHAUSEN, Jean-Paul CASPAR, Patrick HUTHER, Agnès VACCA et le maire Bernard VEINNANT, président de droit.

Membres extérieurs : Marjorie ARLANDIS, Viviane FAVRET, Monique LUSTIG, Stéphane MOFFRE, Jean-Marie WECKER et Lydie WREZESINSKI.

Trombinoscope complet à retrouver sur notre site internet dans la section "La commune".





# Distribution de masques et d'idées

Comme annoncé, les masques commandés par la commune, à peine arrivés, ont été aussitôt distribués aux habitants à raison de 2 par personne.

Les 11 et 18 mai, les conseillers municipaux, aidés de quelques bénévoles, ont arpenté les rues et remis à chacun les masques qui leur étaient destinés. Précisons que ceux-ci, après avoir été portés au maximum 4h, peuvent être lavés à 60° et réutilisés une vingtaine de fois. Ces masques vous offrent donc une protection d'environ 2 mois. Rappelons que le port du masque constitue une protection supplémentaire et que la distanciation physique et le lavage fréquent des mains restent des gestes de protection à respecter impérativement.



## Chaîne solidaire de confection de masques

En plus des masques offerts par la commune, la micro société hamoise "L'atelier des Petites Bulles" a également souhaité mettre à disposition un tutoriel pour confectionner vous-même votre masque en tissu. Disponible sur le site de la commune dans la rubrique «A la Une - Toutes les actualités», vous pouvez également retrouver ce tuto papier à l'accueil de la mairie.

Réalisé par Stéphanie Pachtem, enseignante à l'école maternelle St Louis et Marilyn Fischer, créatrice de « L'atelier des Petites Bulles », ce tuto simple est agréé par AFNOR. Toutes deux ont par ailleurs confectionné quelques centaines de masques depuis le début de la pandémie.

Toutefois, si vous n'êtes pas équipé(e)s pour coudre votre masque ou que les travaux d'aiguille ne sont pas faits pour vous, vous pouvez déposer vos patrons découpés selon le tuto papier en mairie, sous-enveloppe avec vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et adresse mail et nous vous apporterons notre aide.



## L'heure de la reprise

Ce qu'il faut rappeler :

- Je dois porter un masque dans les transports en commun, les trains, les taxis, VTC et véhicules de covoiturage, les avions. Dans les magasins, il est parfois obligatoire,
- si je suis cycliste, je bénéficie d'une subvention pour réparer/remettre en état mon vélo, jusqu'à 50€ dans la limite de 50% du montant de la facture hors taxe, si je recours à l'un des réparateurs référencés,
- je ne peux pas voyager dans les pays où l'épidémie n'est pas maîtrisée,
- je peux me marier, me pacser, baptiser mon enfant en mairie,
- je peux assister à une cérémonie funéraire,
- le sport est possible par groupe de 10 personnes maximum, hors sport de contact,
- je peux pratiquer la pêche,
- les parcs et forêts sont ouverts,
- les déchetteries sont accessibles sans rendez-vous.

Toutes les infos en direct sur le site du gouvernement :  
[www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



## Le CCAS auprès des plus vulnérables

Dès le 17 mai, le CCAS avait lancé un appel afin de venir en aide aux personnes âgées ou vulnérables qui ne pouvaient accomplir certaines démarches de la vie courante.

En tout, 24 volontaires se sont mobilisés et sont venus en aide à une quinzaine de personnes.

A noter qu'en dehors de ce réseau, beaucoup d'initiatives personnelles similaires ont fleuri à Basse-Ham pour aider les voisins dans leurs tâches quotidiennes.

Soyez-en toutes et tous très chaleureusement remerciés !



# Les photos de votre confinement

Quand confinement rime avec photo ! Durant cette période si particulière, la mairie a lancé un appel à tous les Hamois afin qu'ils partagent quelques photos de leur confinement. Bricolage, jardinage, appel vidéo et d'autres moments conviviaux qu'ils ont bien voulu nous envoyer et nous les en remercions !







## Les chantiers communaux se poursuivent

Alors que la crise du coronavirus a mis à l'arrêt tous les chantiers, tous les travaux au sein de la commune ont à présent repris. Ainsi, le chantier de la salle des fêtes avance à grands pas et le nouvel équipement nous sera livré fin Aout prochain.

L'isolation et le carrelage dans la cuisine ont été posés, l'habillage des murs et du plafond est en cours. Autre chantier, l'aménagement paysager de la Place de la République. Il a débuté par la pose de potelets délimitant l'espace. Plusieurs bacs à fleurs ont été disposés et des bancs vont être installés. La fontaine a aussi été remise en route annonçant l'arrivée des beaux-jours.

Enfin, l'avancée des travaux de la crèche Hola Baby se poursuit. La toiture et les murs ont été finalisés depuis la dernière lettre d'Echanges. La pose du crépi extérieur a également été effectué. L'ouverture est prévue le 24 août prochain.





Le mobilier de la place est fait dans un acier «Corten» composé de différents alliages, c'est un acier auto patiné superficiellement. Cette matière à l'aspect brut évolue avec le temps.





# La médiathèque : réouverture et drive les vendredis

A l'heure du déconfinement, sur les recommandations de différentes associations de bibliothécaires et des services départementaux, la commune n'avait pas souhaité rouvrir la Médiathèque au public. Toutefois, afin de ne pas décevoir les fans de lecture, cinéma ou musique, un dispositif de «Prêts à emporter» avait été mis en place.

## Est-ce que le public a adhéré au dispositif ?

La réponse est sans conteste OUI ! Comme l'explique Audrey Garcia, bibliothécaire : «On a énormément de réservations, ça fonctionne très bien ! Pour la journée d'aujourd'hui mardi par exemple, on a 15 passages attendus. Et chaque passage représente une famille, donc parfois l'emprunt est pour les parents et leurs enfants, ce qui fait pas mal de sorties de livres et autres». Le succès est donc au rendez-vous même si parfois les adhérents rencontraient quelques soucis au niveau du site de réservation : «Il faut accepter les cookies, conseille Audrey Garcia, sinon il n'est pas possible d'accéder au site. On préfère largement que le public passe par ce système de réservation, pour nous c'est plus efficace».

«Ce qu'il est important de souligner, nous explique-

Cynthia Daus qui travaille également sur place, c'est que même pour les retours de livres, DVD ou audio, il faut prendre rendez-vous par téléphone ou par mail, ceci afin d'éviter aux personnes de se croiser».

## Horaires d'été et ouverture au public

Depuis le 7 juillet, la médiathèque a ouvert ses portes au public du mardi au jeudi, avec un accès de 10 personnes maximum à la fois, par tranche de 30min et sur RDV. Le mode drive a remporté un tel succès que l'équipe a décidé de le maintenir tous les vendredis (voir conditions page suivante).

### HORAIRES D'ETE 7 JUILLET - 31 AOÛT

**MARDI : 16h-20h**  
**MERCREDI : 10h30-12h / 14h-18h**  
**JEUDI : 16h-18h**  
**VENDREDI : Drive uniquement**

# Médiathèque

de Basse-Ham

## DRIVE LES VENDREDIS

### QUE PUIS-JE EMPRUNTER ?

Le nombre de documents ainsi que la durée des prêts sont inchangés (10 livres ou magazines, 6 DVD et 6 audios pour les adultes, 10 livres ou magazines 2 Audios pour les enfants)

### POUR QUI ?

Les adhérents de la médiathèque ainsi que toute personne souhaitant s'inscrire. Si votre abonnement est arrivé à son terme, pas de souci, nous le reconduisons d'office et le mettons à jour.

### COMMENT CHOISIR ?

Pour commander, vous avez 3 possibilités :

#### Sur le site internet

[mediatheque-basse-ham.fr](http://mediatheque-basse-ham.fr)

Réservez les documents que vous voulez emprunter.

#### Par e-mail

[mediatheque@basse-ham.fr](mailto:mediatheque@basse-ham.fr)

Merci de nous lister les titres que vous souhaitez le plus précisément possible

#### Téléphonez-nous !

Vous pouvez nous appeler du mardi au vendredi au numéro suivant: 03.82.82.19.74

## LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DES 11 ANS

### POUR VENIR CHERCHER SA COMMANDE...

Le « prêt à emporter » est ouvert uniquement le vendredi de 14h à 18h. Il conviendra de prendre rendez-vous afin de récupérer vos réservations.

### ...ET DÉPOSER SES RETOURS

Un chariot dans le sas sera mis à votre disposition afin d'y déposer directement vos documents en retour. Afin de respecter les règles sanitaires, les documents que vous avez rendus seront mis en quarantaine, dans la salle réservée à cet effet ou ils resteront pendant 10 jours.





# Les écoles, quelques semaines avant les grandes vacances...

Lors du déconfinement du 11 mai dernier, le Maire, après concertation avec le corps enseignant, les directeurs du périscolaire, la présidente de l'Association des Parents d'Elèves et les élus de la commission scolaire, n'avait pas souhaité rouvrir les écoles de la commune. Le classement en zone rouge du département, le peu de parents (30%) ayant répondu favorablement à un retour à l'école, la crainte d'une deuxième vague et enfin les contraintes sanitaires à mettre en place pour protéger les enfants, leurs enseignants et les équipes du périscolaire dans un laps de temps très court, ont concouru à prendre cette décision.

Après une nouvelle concertation intervenue le 27 mai, une réouverture partielle des écoles a été décidée pour le 4 juin. Dans ce cadre, toutes les sections de maternelles et les classes de l'élémentaire devaient suivre un protocole d'accueil : arrivée à des horaires décalés afin de ne pas se croiser, entrée et sortie d'école en différents lieux, temps pour le lavage des mains, récréations décalées et règles de distanciation par marquage au sol (voir pages suivantes).

Le gouvernement ayant annoncé que tous les enfants devaient obligatoirement rejoindre les écoles dès le 22 Juin. La commune et les enseignants ont choisi de maintenir le protocole sanitaire déjà mis en place.



Des marquages au sol ont été apposés au sein des écoles afin de faire respecter la distanciation physique, du gel hydro-alcoolique mis à disposition et les mains étaient régulièrement lavées. En classe, les règles étaient les mêmes pour toutes les sections : 1m de distance entre les élèves, quand cela était possible, et port du masque pour les enseignants.

Pour aider les enfants à comprendre la situation des jeux et des chansons liées au coronavirus étaient organisés.

Les espaces de jeux, habituellement partagés par les enfants, ont été temporairement condamnés, les salles de classe furent réaménagées et l'ensemble des équipements ont été désinfectés de fond en comble avant la reprise.







## Inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021

Les dossiers d'inscriptions sont publiés **sur le site internet de la commune, rubrique jeunesse.**

Ils sont à déposer à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres.

### SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES

Retrouvez sur notre site les formulaires d'inscriptions pour :

- les écoles maternelles et l'entrée au CP,
- les services périscolaires dont l'accueil du matin, celui du soir et le restaurant scolaire,
- le transport scolaire,
- les mercredis éducatifs.

Les ateliers d'anglais reprendront, mais les inscriptions se feront après la rentrée scolaire. Ces cours de 40 minutes à 1h, adaptés aux âges des enfants, auront lieu les lundis et jeudis, de 16h30 à 18h30.

#### Renseignements :

06 84 39 37 75 ou [vanessa.martin@basse-ham.fr](mailto:vanessa.martin@basse-ham.fr)

#### ACCUEIL DES ENFANTS

## Le périscolaire mobilisé

Depuis mars dernier, l'équipe s'est mobilisée pour accueillir les enfants.

En amont de la reprise de l'école, tout un protocole sanitaire a été mis en place au périscolaire. La directrice Vanessa Martin, nous explique : "Nous nettoyons les locaux toute la journée ! Dès qu'un enfant a fini d'utiliser un jeu, nous le mettons de côté pour éviter que d'autres le touchent. Tout est passé à la javel pour plus de sécurité". Même si les effectifs d'accueil étaient fortement réduits avec une moyenne de 4 enfants par jour mais il avait fallu penser aussi à la sécurité pendant les repas : «Chaque enfant a son plateau individuel et ne touche aucun couverts pour se servir», précisait la directrice.

Ce protocole est resté inchangé tout au long de la période de confinement.

Pour éviter le brassage d'enfants dans le bâtiment au moment des repas, un chapiteau avait été installé dans la cour du groupe scolaire Jean Monnet, ce qui permettait de respecter la distanciation physique. Les transports scolaires étant suspendus, la commune avait mis en place une navette pour les enfants de St Louis qui venaient déjeuner à la cantine. Elle est actuellement mis à disposition des enfants du centre de loisirs.





**SOUTIEN**

# Les enfants ont apporté leur magie

Florent Wehrli, enseignant à Basse-Ham, a su mobiliser sa classe de CP-CE1 pendant le confinement !

Et pour cause, afin d'égayer le quotidien des résidents de l'EHPAD et également celui du personnel soignant, les enfants leur ont adressé de jolis dessins d'encouragement et de soutien. Un très beau message !





# Des expériences en pleine nature

En Mars dernier, les élèves de la classe de CP-CE1 de Monsieur Florent Wehrli ont installé une ruche éducative dans un jardin en face de l'école.

L'espace a été gracieusement prêté par un habitant. Les enfants, accompagnés de leur professeur et de Karine Devot de l'association APICOOOL, ont donc pu y installer une ruche faite maison avec un ancien meuble en bois. Les élèves y ont par la suite inséré des logements fabriqués par leur soin pour que les abeilles puissent y pondre des oeufs.

Résultat : certaines cavités ont accueilli des oeufs qui ont donné naissance à des abeilles qui doivent actuellement butiner de fleur en fleur...

L'objectif affiché était de comprendre le fonctionnement d'une ruche, d'étudier le comportement des abeilles, leur reproduction et bien sûr préserver ces

insectes si importants dans le cycle naturel. Effectivement, même si le rôle des abeilles est de ramener le pollen à la ruche pour ensuite en faire du nectar, du miel ou de la cire, elles assurent surtout la pollinisation des fleurs.

Les enfants ont tous été enchantés de pouvoir participer à ce projet éducatif unique et surtout ludique.



ASSOCIATION APICOOOL  
Retrouvez les projets et actions  
de l'association sur [apicool.org](http://apicool.org)



# L'école Jean Monnet labellisée Eco-école

Après des semaines d'effort et un programme éducatif adapté sur le tri des déchets, l'école Jean Monnet a obtenu le label «Eco Ecole».

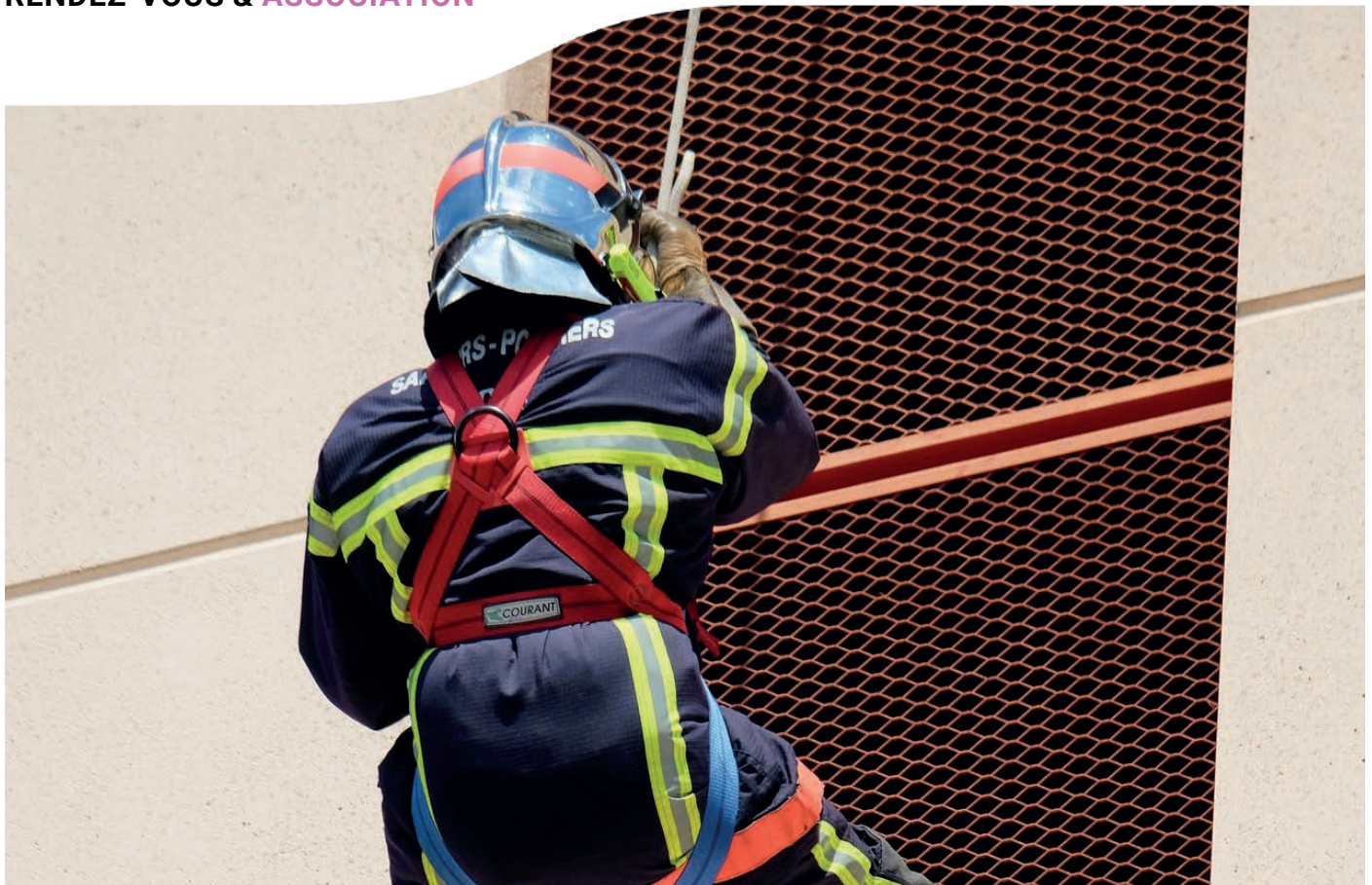
Les élèves sont désormais sensibilisés tout au long de l'année scolaire au développement durable. Le goûter sans déchet à été instauré les lundis et un logo, créé par les élèves, a été choisi à l'unanimité par les enfants. Lors d'un sondage proposé en ligne, les parents et enseignants ont désigné la biodiversité comme prochain grand thème abordé par les élèves dès la rentrée prochaine.



## LE LABEL ECO ECOLE C'EST QUOI ?

Il s'agit de la version française du label international d'éducation au développement durable développé par la Foundation for Environmental Education.

Actuellement, près de 3000 établissements sont engagés dans le développement durable sur toute la France. A l'échelle mondiale le label est présent dans 67 pays.



JEUNES SAPEURS POMPIERS

## Campagne de recrutement pour la rentrée prochaine

Tu as 12 ans et tu souhaites apprendre les gestes qui sauvent, découvrir le matériel d'incendie et les techniques de lutte contre les incendies, gagner en courage, apprendre le dépassement de soi et partager des valeurs de solidarité ?

Rejoins dès maintenant les Jeunes Sapeurs Pompiers de Koenigsmacker !

**Inscription par téléphone ou mail au 06.63.20.77.56.**

SOLIDARITE

## Les beaux échanges de l'association Les Alizés avec les résidents de l'EHPAD

Habituellement, l'association spécialisée en animation en EHPAD et maison de retraite se rend sur place tous les mardis après-midi pour un moment convivial autour de la musique, la lecture, les photos ...

Durant et après le confinement, les Alizés ont gardé le contact avec les résidents de l'EHPAD. Toutes les semaines, un échange téléphonique a lieu entre un bénévole et un ou deux résidents. Ceux-ci reçoivent également une fiche de pensée positive. Au moment du déconfinement, l'association a souhaité franchir une étape de plus, en organisant un mini concert au

pied du bâtiment. Les seniors ont pu écouter, de leur fenêtre, de jolies mélodies. L'association a également mis en place des compositions florales que les résidents peuvent soigner et entretenir ; ils ont d'ailleurs reçu un prix l'année dernière au terme du concours des maisons fleuries.

Les Alizés lancent un appel à tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps au bénéfice des personnes âgées en EHPAD. Si vous êtes intéressés, contactez le 03 82 56 02 97 ou lesalizes57@gmail.com.



### **Institut Vanessa T**

Les règles d'hygiène sont scrupuleusement respectées et seulement une personne est autorisée à être dans l'institut. Le port du masque est recommandé. La prise de rendez-vous se fait uniquement au 06.27.94.51.49.

### **Aurore coiffure**

Suite à la crise sanitaire, un kit Covid est facturé au prix de 2€ pour chaque prestation. L'idée est d'assurer la sécurité de chacun. La lecture et les cafés ne sont plus proposés pour éviter les contacts. Les vestes et parapluies devront rester à la maison ou dans la voiture. Attention, tout retard de plus de 10 minutes provoquera l'annulation du rendez-vous. Le salon vous propose dès maintenant de prendre rendez-vous !

### **Salon Marie-Ange Coiffure**

L'accueil des clients se fait dans le respect des gestes barrières : distanciation physique, port de blouses jetables, gel hydro-alcoolique à l'entrée. Le matériel et le mobilier sont régulièrement désinfectés. Il est fortement recommandé de venir équipé d'un masque. Informations et rendez-vous par téléphone au 09.72.36.68.15.

### **Les boulangeries Hamoises**

Elles continuent de vous accueillir chaque jour. Les clients sont priés de respecter le mètre de distance entre deux clients. Il est aussi recommandé de porter un masque et laisser une distance avec les vitrines.

### **Restaurant Cosi**

Le restaurant est fermé lundi soir, mardi soir, mercredi toute la journée, ainsi que le dimanche soir. Un service traiteur à emporter est proposé et sa carte est visible sur le site du restaurant, la réservation se fait par téléphone au 03.82.82.75.83. Paiement en espèces, chèque ou carte bleue.

### **Pizzeria au 106**

Les pizzas sont disponibles à emporter tous les jours de 18h à 21h30. Pour commander, vous pouvez appeler au 03.72.37.16.01. La carte est à retrouver sur la page Facebook Pizzeria au 106.

### **La Fabrique des Gourmets**

La magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h. Il est demandé aux clients de désinfecter leurs mains avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition.

### **Garage Heckel**

L'équipe vous accueille en mettant en pratique des mesures de sécurité particulières et systématiques. Pour prendre RDV : [reseau.citroen.fr](http://reseau.citroen.fr) ou par téléphone 03.82.56.25.00.

### **Sauvons nos Producteurs**

Rejoignez cette plateforme et construisez une vitrine web afin que tout le monde puisse voir les produits proposés par vous, professionnel !  
Le format s'adapte à l'ordinateur et au téléphone.  
Facebook : [sauvons nos producteurs](https://www.facebook.com/sauvons-nos-producteurs)



## **LES Z'AMIS DE LUNA**

**NOUVEAU A BASSE-HAM !**

Rachel Miltgen met sa passion pour les animaux et son expérience dans le domaine de l'élevage et de la santé vétérinaire à votre service ! Visites à domicile pour tous les animaux et poulaillers, service de promenades, garde de lévriers à domicile, lors de vos absences ou vacances. Egalement proposés à la vente : des produits et homéopathie pour chats et chiens.

[leszamisdeluna.fr](http://leszamisdeluna.fr)

## INFOS PRATIQUES



## Gardons notre ville propre !

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections laissées par son animal sur tout ou partie du domaine public communal. Pour favoriser ce geste citoyen, la municipalité a installé, à de nombreux endroits, des distributeurs de sacs permettant de garantir la propreté des rues.

Nous rappelons également aux propriétaires de chiens qu'il est obligatoire pour le bien de tous, de tenir son animal de compagnie en laisse lors des promenades.



### AVIS AUX BRICOLEURS

## Bricolage et jardinage : règles de bon voisinage !

Pour beaucoup d'entre vous, l'heure est aux travaux d'extérieur ou au bricolage.

Le bruit occasionné par des outils électriques tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, peut engendrer des nuisances sonores.

Merci de respecter votre voisinage et de limiter l'utilisation de vos machines et équipements aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 13h à 20h,
- les samedis: de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 9h30 à 12h.

# 35€

C'est la somme qui peut être demandée à la personne qui n'aura pas ramassé les déjections de son animal !

Pour éviter une amende, vous pouvez utiliser les sacs disponibles dans les distributeurs de la commune.

# Les Festivités du 17 juillet sont annulées (14 juillet décalé)

Les circonstances sanitaires actuelles et les règles de sécurité ont incité la municipalité à prendre la décision de ne pas organiser la fête nationale.

Un rassemblement de plusieurs centaines de personnes exige des normes de sécurité qui ne pourraient être assurées. Merci de votre compréhension.



## La déchetterie de nouveau accessible

Pendant la période exceptionnelle de COVID-19, un nouveau système de prises de rendez-vous en ligne avait été mis en place afin d'éviter l'engorgement de la déchetterie de Yutz. Aujourd'hui, les horaires habituels sont de nouveau appliqués et il n'est plus nécessaire de réserver un créneau.

La déchetterie communautaire est ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h30. Attention, vous devez obligatoirement être muni de votre Pass Déchet'. Vous pouvez en faire la demande gratuitement à la communauté d'agglomération - service Environnement au 0 382 526 526 ou remplir le formulaire en ligne ([www.agglo-thionville.fr](http://www.agglo-thionville.fr)).



### A noter que :

Les conteneurs ont des codes couleur : le vert est pour le verre, le bleu pour le papier.

Les sacs de tri ne sont pas les bienvenus en dehors des conteneurs et ne doivent pas être abandonnés en pleine nature.

Les informations concernant votre déchetterie sont à retrouver sur le site internet de la communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville : [agglo-thionville.fr/infos-pratiques/dechetteries/](http://agglo-thionville.fr/infos-pratiques/dechetteries/)



SMARTPHONE

## La commune dans votre poche

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application Panneaupocket. Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche où que vous soyez, quand vous le souhaitez. Simple et gratuit, nous vous invitons à tester dès aujourd'hui l'application sur votre téléphone. Il vous suffit de télécharger l'application en recherchant PanneauPocket.

L'application Panneau Pocket est téléchargeable depuis l'App Store et Google Store pour les appareils sous android.



INSTAGRAM

## La photo du mois sur Instagram

Le saviez-vous ? Depuis trois mois, la ville a ouvert un compte sur Instagram pour partager ses photos. Ci-dessus la fontaine place de la République. Le réseau social est disponible sur tous les smartphones. Il vous suffit de nous rechercher sous le nom "Mairie de Basse-Ham".

### DE PLUS EN PLUS A NOUS SUIVRE

La page Facebook de la commune vient de dépasser les 1.000 j'aimes. Vous êtes des centaines à interagir chaque jour avec nous et nous vous en remercions.

Sur notre page Facebook, vous retrouverez l'actualité de la commune en temps réel, la publication (lors de l'année scolaire) des menus du self et vous pourrez à tout moment nous poser une question ou nous signaler un éventuel problème en message privé.



INTERACTIF

## Une nouvelle rubrique interactive

Désormais, retrouvez dans chacune des éditions de votre Mag, la réponse à vos questions quotidiennes sur les réseaux sociaux et via notre site internet. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante : [bhtv@basse-ham.fr](mailto:bhtv@basse-ham.fr).

Pour nous poser une question, envoyez nous un message sur les réseaux sociaux ou par mail.



CHENILLES

**Nous avons aperçu des chenilles processionnaires sur certains arbres communaux.**

**La mairie a-t-elle prévu un traitement spécifique ?**

La mairie a mandaté en mai dernier une société pour pulvériser un produit spécifique afin d'éradiquer les chenilles sur des arbres jugés à risque. Cependant, les chenilles semblent s'être déplacées vers d'autres troncs. Après diagnostic sur place, la mairie a recontacté l'entreprise pour une pulvérisation sur les arbres désormais envahis.

Nous vous prions d'éviter le secteur se situant le long de l'étang des Millionnaires. Les chenilles peuvent occasionner des troubles de la santé tels que des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

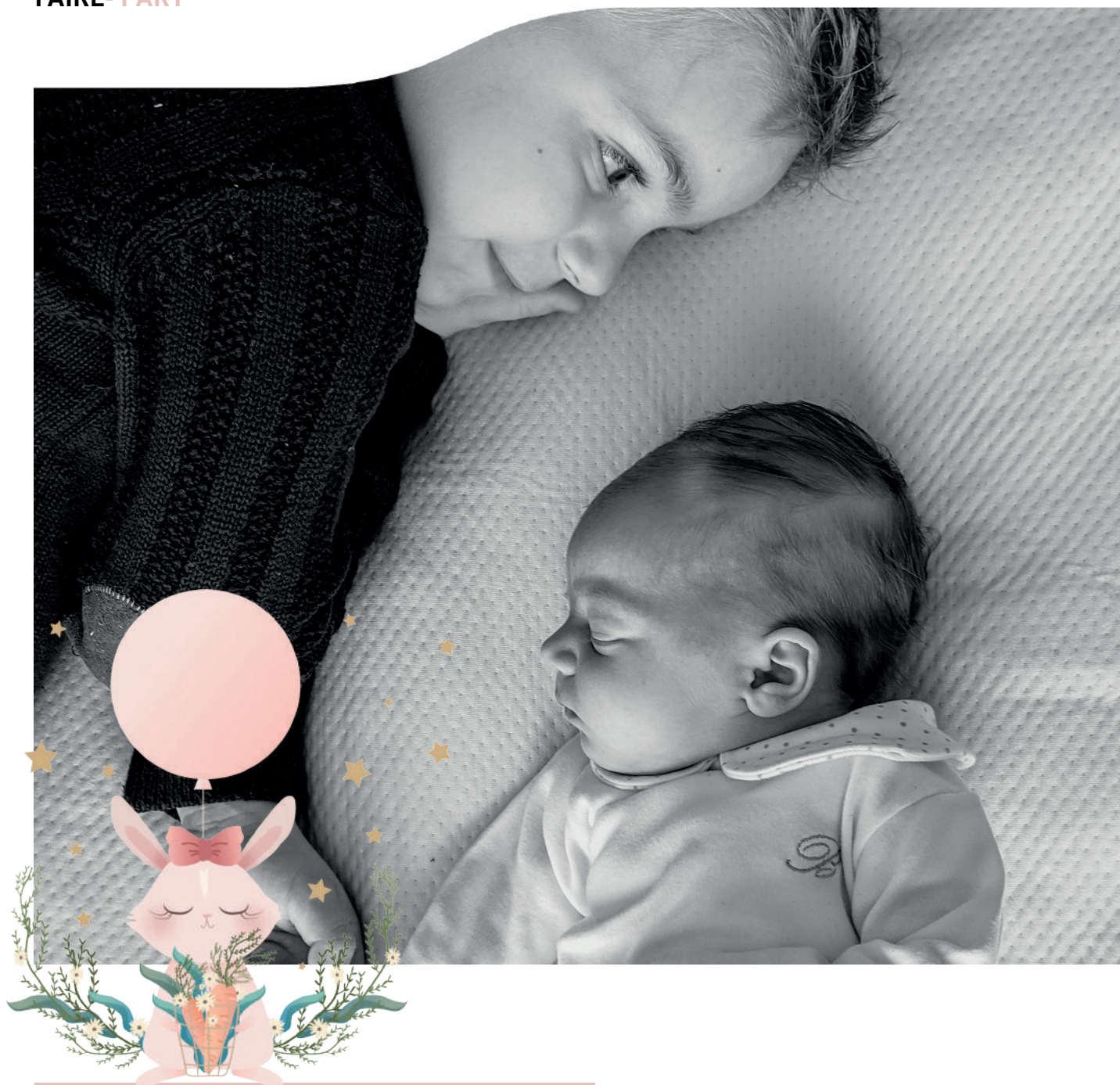
Elles sont également très dangereuses pour les animaux de compagnie.



SPORT

**Les activités sportives au sein des clubs communaux peuvent-elles désormais reprendre ?**

Oui mais sous certaines conditions. Les associations sportives de la commune ont dû mettre en place un protocole sanitaire strict afin de pouvoir reprendre une partie de leurs activités. Certaines associations peuvent donc progressivement réinvestir le gymnase Marcel Hitz. **Plus de renseignements en mairie.**



## ANNONCEZ LA BONNE NOUVELLE DANS LE MAG

Un mariage ? Une naissance ? Un PACS ? Des noces ? N'hésitez pas à partager vos heureux événements avec le service communication de la mairie pour une diffusion dans le prochain magazine municipal.

Pour en faire la demande, merci d'adresser un mail avec votre photo et texte à [bhtv@basseham.fr](mailto:bhtv@basseham.fr).

Vous pouvez également donner votre consentement à l'accueil de la mairie ou nous téléphoner au 03 82 56 22 25.

## Bienvenue Chloé !

«C'est avec un bonheur infini et une immense fierté qu'Arthur vous apprend la naissance de sa petite sœur Chloé. Elle est arrivée le 29 mai 2020, et du haut de ses 50 cm et 3.280 kg, elle nous émerveille un peu plus chaque jour.»

**Famille Kuhn Guillaume.**

# 60 ans de mariage pour les époux Maufay

Jacqueline et Moïse ont fêté leurs noces de diamant avec le sourire. Tous nos voeux !



# De l'or pour Georges et Marie-Jo

Le couple Gaillart a célébré 50 ans de mariage en famille. Toutes nos félicitations !

# Jean-Baptiste Passionné de figurines

C'est tout petit que Jean-Baptiste est tombé dans la marmite... des figurines articulées. Et depuis, cette passion n'a fait que grandir, grandir, jusqu'à devenir son métier ! Rencontre.

## Comment cette passion a-t-elle débutée ?

En fait, ça remonte à mon enfance, il y a 24 ans ! J'avais 10 ans et j'héritais des figurines de mon grand frère. C'étaient des modèles "Star Wars", j'ai accroché et ensuite j'ai continué à en acheter dans les brocantes.

## Quel genre de figurines affectionnez-vous ?

Plutôt les anciennes collections, de 1977 à 1985, je trouve qu'elles ont plus de charme et de variantes. J'aime toujours beaucoup "Star Wars", j'ai d'ailleurs une figurine dédiée de l'acteur qui joue Dark Vador, mais aussi "Goldorak", "le Seigneur des Anneaux", "Futurama", sans oublier les "Simpsons" et "South Park" car il faut dire que j'ai un humour assez noir (rires).

## Question difficile mais quelle est votre figurine préférée ?

C'est celle d'un "Snowtrooper", un soldat blanc dans Star Wars, là il est équipé pour faire des opérations dans la neige, il porte une sorte de jupette.

## Comment trouvez-vous vos figurines coup de coeur ?

Sur internet et parfois dans des salons où j'expose. En temps normal, j'en fais 2 par mois. J'en reçois parfois en cadeau, mais c'est moi qui les choisis (rires).





# 500 figurines collectionnées

Impossible pour Jean-Baptiste de pouvoir les admirer toutes en même temps !

Il profite juste de quelques-unes dans une vitrine.



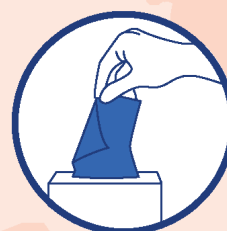
# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



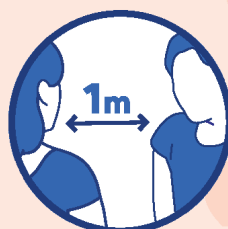
Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Se moucher dans  
un mouchoir à usage unique  
puis le jeter



Eviter  
de se toucher  
le visage



Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque  
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée